



Le dossier du mois : La violence conjugale

Alors que le Québec est secoué par un nombre élevé de féminicides survenus depuis le début de l'année sur le territoire (sept en sept semaines), les maisons d'hébergement pour femmes rappellent que ces meurtres sont « la pointe de l'iceberg ». Entre 2015 et 2020, le nombre de signalements en matière de violence conjugale auprès des policiers a connu une hausse de 12 %.

Qu'est-ce que la violence conjugale?

La violence conjugale ne se limite pas à la violence physique. Elle n'est pas non plus une simple chicane de couple. La loi interdit d'ailleurs plusieurs de ces comportements violents qui affectent le bien-être physique, psychologique et émotionnel de la victime et des enfants qui y sont exposés.

Une violence qui s'exerce dans les relations intimes

La violence conjugale s'exerce dans le cadre d'une relation amoureuse, qu'elle soit actuelle ou passée. Elle peut survenir dans tout type de relation intime, peu importe sa durée : personnes mariées ou unies civilement, conjoints de fait ou toute autre relation intime entre personnes de même sexe ou non. Ce type de violence peut se manifester à n'importe quel âge et entraîne souvent un déséquilibre de pouvoir au sein de la relation. Pour contrôler la victime, la personne violente utilise de multiples stratégies, comme les insultes, les menaces ou encore l'intimidation.

La violence conjugale comprend également les actes violents commis envers les proches, les biens ou même les animaux de compagnie de la victime. Elle peut aussi viser le nouveau conjoint ou la nouvelle conjointe de cette dernière.

Différentes formes de violence conjugale

La violence conjugale ne se limite pas aux coups et aux blessures physiques. Elle couvre un large éventail de comportements et peut se manifester sous différentes formes :

- la violence verbale : ordres, hurlements, propos dégradants ou humiliants, etc.
- la violence psychologique : isolement social, dévalorisation de l'autre, bris d'objets de valeur, etc.
- la violence physique : coups, brûlures, morsures, etc.
- la violence sexuelle : agression sexuelle, harcèlement ou intimidation pour avoir une relation sexuelle, etc.
- la violence économique : contrôle des revenus et des dépenses, interdiction de travailler, etc.

Des actes qui peuvent être des crimes

La loi ne prévoit pas spécifiquement de crime de violence conjugale. Toutefois, plusieurs actes commis dans un contexte de violence conjugale peuvent être des crimes. Par exemple :



Un partenaire dans l'action !



- les voies de fait
- les menaces de mort ou de blessures
- l'agression sexuelle
- le harcèlement criminel
- Le partage d'images intimes
- l'homicide et la tentative de meurtre
- le vol
- l'introduction par effraction

Dans un procès criminel, certaines circonstances qui entourent le crime peuvent **aggraver la peine qui est déterminée par le juge**. C'est notamment le cas si le crime, quel qu'il soit, est commis envers un ou une partenaire intime : le contexte conjugal est ce qu'on appelle une « circonstance aggravante ».

Source : [Qu'est-ce que la violence conjugale? | Éducaloi](#)

CYCLE DE LA VIOLENCE CONJUGALE

Lorsque la violence conjugale s'inscrit dans une dynamique de prise de contrôle d'un des partenaires, celle-ci s'installe généralement de façon subtile et progressive selon un cycle insidieux. Sa lente escalade la rend difficile à percevoir, et ce, pour n'importe qui. En effet, l'entourage ne s'aperçoit pas toujours de la situation de violence conjugale que subit la victime, et ce, en raison du contrôle qu'exerce le conjoint sur elle.

Qu'est-ce que le cycle de la violence conjugale?

La violence conjugale survient souvent à l'intérieur d'un cycle appelé le « cycle de la violence conjugale » qui comporte quatre phases : tension, agression, justification et réconciliation. On dit que ce cycle est insidieux, car il s'installe progressivement bien avant que les effets se fassent sentir de façon évidente. Malgré ce caractère insidieux, les personnes qui en sont victimes finissent par vivre dans un climat de terreur créé par leur partenaire où elles ressentent de la peur, de la honte, de la culpabilité, du doute et de l'impuissance.

- Ce cycle est mis en place par l'agresseur et lui permet de maintenir sa domination sur la victime,
- Dans une relation conjugale marquée par la violence, ce cycle se répète plusieurs fois et de façon de plus en plus accélérée.
- Les manifestations de violence ont de plus tendance à s'intensifier avec le temps et ce, sous toutes ses formes pouvant aller dans certains cas jusqu'à l'homicide conjugal. Plus il se répète, plus la phase de la « réconciliation » raccourcit, allant jusqu'à disparaître.

Lorsque la violence conjugale s'inscrit dans une dynamique de prise de contrôle d'un des partenaires, celle-ci s'installe généralement de façon subtile et progressive selon un cycle insidieux. Sa lente escalade la rend difficile à percevoir, et ce, pour n'importe qui. En effet, l'entourage ne s'aperçoit pas toujours de la situation de violence conjugale que subit la victime, et ce, en raison du contrôle qu'exerce le conjoint sur elle.

Source : [De quoi parle-t-on? | Violence conjugale | INSPQ](#)



Un partenaire dans l'action !



COLLOQUE SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE

Issu d'une alliance entre la Table de concertation en violence conjugale, familiale et sexuelle de la MRC d'Antoine-Labelle, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides ainsi que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)- Centre de Mont-Laurier, le Colloque sur la violence conjugale et familiale propose de rassembler les actrices et les acteurs de différents horizons afin qu'ils réfléchissent ensemble à la problématique. Ce rendez-vous se veut une occasion privilégiée d'arrimer les savoirs théoriques, les pratiques innovantes ainsi que les avancées législatives

Le colloque aura lieu les 11, 12 et 13 mai prochain. Présenté en webdiffusion, il sera accessible à travers toute la province à toutes les personnes intéressées par la problématique que ce soit d'un point de vue scientifique ou dans une perspective axée sur l'intervention.

Objectifs

Les objectifs généraux et spécifiques du colloque sont :

- Diffuser les connaissances les plus récentes en lien avec la violence conjugale et familiale;
- Partager des expertises et des approches innovantes;
- Faire connaître les services et leur apport face à la problématique;
- Conscientiser les intervenantes et les intervenants de même que toute la population à la violence conjugale et familiale.

Pour en savoir plus sur la [programmation](#) et s'inscrire.



Un partenaire dans l'action !



FORMATION

18 mai 2021
de 9h00 à 16h00

En matière d'agression
à caractère sexuel

**Pour intervenant.e.s et
futur.e.s intervenant.e.s**
provenant de tous les milieux

Objectif: mieux comprendre la problématique des violences sexuelles
faites aux femmes pour mieux intervenir auprès de celles-ci.

Formule
virtuelle et
gratuite

Information et
inscription au
1-866-915-8484 ou
s.bilodeau@lelan.org



Un partenaire dans l'action!



Fonds régions et ruralité : La région des Laurentides lance l'appel de projets pour l'année 2021-2022

Le comité régional de sélection de projets des Laurentides, composé du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, désire informer l'ensemble des organisations œuvrant dans la région des Laurentides de l'ouverture de l'appel de projets dans le cadre du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds Régions et Ruralité (FRR).

Pour l'année 2021-2022, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation rendra disponible une somme de 3,9 millions de dollars pour soutenir des initiatives dans la région. De cette somme, 650 000\$ iront aux projets retenus dans le cadre du présent appel de projets.

Nous vous rappelons que dans le cadre de ce volet du FRR, les projets devront avoir un rayonnement régional et engendrer des retombées sur plus d'une MRC de la région.

La somme demandée pour chacun des projets ne doit pas être supérieur à 50 000\$ et la durée de l'aide est d'un maximum d'un an pour un même projet d'un même bénéficiaire et ses filiales.

De plus, ils devront s'inscrire dans l'une des priorités des Laurentides :

- Assurer la prospérité économique des Laurentides dans une approche de développement durable.
- Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens.
- Rendre accessible aux citoyens de tout âge un continuum de services publics et communautaires équitables, en matière de santé, services sociaux, éducation et des milieux de vie de qualité.
- Dans un contexte de changements globaux, favoriser un aménagement intégré du territoire qui respecte les milieux de vie par le biais d'une forte concertation régionale.
- Optimiser les mobilités des individus et des marchandises.

Les projets doivent être reçus au bureau de la Direction régionale du MAMH au plus tard le vendredi 30 avril à 16 h 30.

Pour plus de renseignements, visitez la [page Web relative au FRR](#)



Un partenaire dans l'action !



LES LOYERS

EXPLOSENT



UN CONTRÔLE S'IMPOSE!

REGROUPEMENT DES
COMITÉS LOGEMENT ET
ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES
DU QUÉBEC

RCLALQ



Les loyers explosent, un contrôle s'impose! Campagne du RCLALQ

Il y a actuellement au Québec une réelle explosion des loyers. En juin 2020, nous dévoilions dans notre étude « [La flambée des loyers](#) » que le loyer moyen d'un 4 1/2 à louer au Québec est de 1032\$ par mois. Pour un logement de 3 chambres et plus, il faut s'attendre à payer en moyenne 1300\$.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là?

Parce que même si le Tribunal administratif du logement (TAL) publie chaque année un pourcentage pour guider les propriétaires à établir une augmentation raisonnable, rien ne les oblige à s'y conformer.

Parce que c'est sur les épaules des locataires que repose le fardeau d'évaluer si la hausse de loyer demandée par le propriétaire est abusive ou non, et ce, sans avoir accès aux factures qui viennent appuyer les dépenses réalisées en cours d'année par le propriétaire et pouvant justifier l'augmentation demandée.

Parce que si les locataires ne refusent pas une hausse de loyer, soit par crainte de représailles ou pour ne pas nuire à la relation avec leur propriétaire, elle est légale même si elle est très élevée. Ainsi, très peu d'augmentations de loyer sont fixées par le Tribunal.

Parce que lorsqu'ils font parvenir leur avis d'augmentation de loyer, plusieurs propriétaires n'utilisent pas l'avis officiel du TAL et « omettent » d'indiquer l'option « Je refuse l'augmentation et je demeure dans mon logement ». Ainsi, les locataires qui ne connaissent pas bien leurs droits ont la fausse impression qu'ils et elles doivent obligatoirement accepter la hausse de loyer ou quitter leur logement.

Parce que trop de propriétaires usent de tactiques frauduleuses (reprise de logement et éviction de mauvaise foi, travaux majeurs non essentiels, résiliation de bail sous pression, etc.) pour évincer des locataires et augmenter abusivement le prix des loyers. Même si les propriétaires doivent inscrire le plus bas loyer payé lors de la signature d'un nouveau bail (section G du bail), plusieurs n'hésitent pas à mentir sur le vrai montant. Puisqu'aucun registre n'existe pour recenser les loyers, il est extrêmement difficile pour les locataires de valider l'information fournie par le propriétaire dans la section G du bail et donc, d'amorcer un recours dans l'éventualité d'une augmentation abusive.

Parce que le logement est depuis trop longtemps considéré comme une simple marchandise dont le coût peut être soumis aux aléas de l'offre et de la demande alors qu'il est un droit fondamental. Pour ces multiples raisons, le RCLALQ lance la campagne « Les loyers explosent : Un contrôle s'impose! ». Il demande à la ministre de l'Habitation, Andrée Laforest, de mettre en place un contrôle obligatoire et universel des loyers au Québec. Il est urgent d'instaurer des mesures pour permettre aux ménages locataires de souffler et pour ne pas les obliger à couper dans les autres besoins essentiels pour arriver à payer leur loyer. Un contrôle obligatoire des loyers, appuyé par un registre des loyers, éliminerait les abus des propriétaires immobiliers obnubilés par la recherche du profit maximal.



Un partenaire dans l'action!



Les inscriptions aux formations en ligne de COMMUNAGIR pour le printemps 2021 sont commencées!

Stratégie de mobilisation pour le développement des collectivités

Un tour d'horizon de ce qu'il faut considérer pour favoriser la mobilisation des acteurs et actrices de votre territoire.

Les 14 et 15 avril 2021, de 9h à 12h avec Flavie Lavallière, sur Zoom

- **Pour la description de la formation ou pour vous inscrire:** https://www.eventbrite.ca/e/inscription-strategie-de-mobilisation-pour-le-developpement-des-collectivites-142690600427?keep_tld=1

Animer et accompagner des processus collectifs

Un heureux mélange d'outils pratiques et de réflexion sur votre posture professionnelle.

Les 5 et 6 mai 2021 de 9h à 12h avec Flavie Lavallière, sur Zoom

- **Pour la description de la formation ou pour vous inscrire:** https://www.eventbrite.ca/e/inscription-animer-et-accompagner-des-processus-collectifs-142696351629?keep_tld=1

Gestion de projets collectifs

De la planification jusqu'au bilan, sans oublier les défis de la mise en œuvre, les grandes étapes de gestion de projet favorisant la mobilisation des acteurs et actrices concernés.

Les 26 et 27 mai 2021 de 9h à 12h avec Maude Roy-Chabot, sur Zoom

- **Pour la description de la formation ou pour vous inscrire:** https://www.eventbrite.ca/e/inscription-gestion-de-projets-collectifs-142698614397?keep_tld=1

Planifier dans l'incertitude (anciennement nommée Explorer la pérennité dans un contexte en mouvance)

Relevez les défis d'un contexte en pleine mouvance!

Les 16 et 17 juin 2021, de 9 h à 12 h avec Sonia Racine, sur Zoom

- **Pour la description de la formation ou pour vous inscrire:** https://www.eventbrite.ca/e/inscription-planifier-dans-lincertitude-142700548181?keep_tld=1

4 formations pour le prix de 3* (pour un même participant)

- **Pour vous inscrire aux 4 formations:** https://www.eventbrite.ca/e/inscription-4-formations-en-ligne-pour-le-prix-de-3-142706987441?keep_tld=1



Un partenaire dans l'action!



INNOVATION + CRÉATIVITÉ

Série 5 | printemps 2021

PHILAGORA

Série 5 : les inscriptions aux ateliers sont ouvertes !

Le printemps est la saison idéale pour insuffler encore plus de créativité dans nos façons de faire. Comment continuer de tenir le coup alors que les effets de la pandémie se prolongent ? Quelques clés : l'inspiration, l'expérimentation et l'innovation.

Cliquez sur l'événement qui vous intéresse pour vous inscrire !

Mobiliser les expertises et les informations pour des décisions stratégiques et des ajustements continus

mercredi 7 avril, 9 h à 11 h

Un atelier animé par Jérôme Elissalde, conseiller en apprentissages stratégiques.



Un partenaire dans l'action !



Communication et intelligence émotionnelle : outils de développement d'équipe "BIS"

mardi 13 avril, 9 h à 11 h

Un atelier animé par Laurence Bakayoko, formatrice et chargée de cours ÉTS, UdM et Télugu.

L'économie sociale : une nouvelle avenue de richesse collective et financière

mardi 27 avril, 9 h à 11 h

Un atelier animé par Lydia Tetyczka, directrice, service-conseils et financement en économie sociale à PME-MTL Centre Est.

Repenser ses activités de collecte de fonds

mercredi 26 mai, 9 h à 11 h

Un atelier animé par Natasha Gupta, consultante en financement d'OBNL.

Inscrivez-vous maintenant !



Un partenaire dans l'action !



Formation pour les intervenants : COMMENT ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE

La formation donnée par l'ACEF des Basses-Laurentides se déroulera en trois rencontres zoom.

Les mardis 13, 20 et 27 avril 2021 | 9h30 à 12h

Votre présence aux trois rencontres est souhaitée.

Cout : 30\$ par personne

Objectif

Vous outiller afin que vous vous sentiez plus confiants et moins impuissants devant les problèmes reliés à l'endettement et aux finances personnelles. Vous pourrez ainsi réduire le stress des gens, les rassurer et leur donner des conseils pertinents jusqu'à ce qu'ils contactent l'ACEF, si nécessaire.

Contenu

LES DETTES ET SES SOLUTIONS

- «Qu'est-ce qui arrive si je ne paie pas mes dettes?»
- «Qu'est-ce que je peux faire pour m'en sortir?»
- Les ententes avec les créanciers dont Hydro-Québec
- Les agences de recouvrement
- Le délai de prescription
- Les principales solutions à l'endettement

LE BUDGET ET LES PIÈGES DU CRÉDIT

- La gestion d'un budget
- Des trucs pour économiser
- Les réticences et les avantages de s'occuper de son «argent»
- Le fonctionnement du crédit
- Comment résister aux achats impulsifs
- Les sources de revenus à la retraite

Inscription

Pour vous inscrire et réserver votre place, vous devez remplir le formulaire en cliquant ou en allant sur le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/1g7MRCCvwhqBo8SwZ4HlVaHWPzZFU-YFTSd8i2wW71NE/edit>

Maximum 1 personne par organisme. *Si vous souhaitez inscrire plus de participants, nous vous invitons à nous le signaler dans le formulaire afin de pouvoir vous contacter si des places demeurent disponibles.*

N'hésitez pas à transmettre l'invitation autour de vous.

Pour information : 450-430-2228

Sylvie Perron : sperron-acefbl@b2b2c.ca

Intervenante en consommation et responsable de l'éducation populaire



Un partenaire dans l'action!



INTÉGRATION-TRAVAIL LAURENTIDES

Atelier #JeSuisiiAuTravail

Démarche d'emploi adaptée pour les
personnes ayant un trouble anxieux

Début 12 avril 2021
55, Castonguay, St-Jérôme,
local 103

- 8 SEMAINES D'ATELIERS
LUNDI AU MERCREDI DE 9H À 12H
- 5 SEMAINES DE RECHERCHE
D'EMPLOI ACCOMPAGNÉE
- FORMATION GRATUITE

Contactez-nous au 450 436-4024
Nadya poste 225
Valérie poste 232

Avec la participation financière de:

Québec

Intégration
TRAVAIL
Laurentides
avec vous depuis 1985

ITL
*Votre expertise
en
santé mentale !*



PARTICIPER À L'INNOVATION SOCIALE DANS LES LAURENTIDES

Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN) offre un service de fiducie afin d'accompagner des projets ponctuels et des initiatives novatrices dans une approche d'entrepreneuriat social.

UNE STRUCTURE SOUPLE ET EFFICACE

MAVN contribue, depuis plusieurs années, à l'émergence d'initiatives collectives dans le cadre de projets ou de services à titre de fiduciaire. Avec notre vaste expérience et notre réseau de collaborateurs, nous sommes en mesure de réunir des forces vives et de fournir une structure de développement organisationnelle professionnelle.

SERVICES OFFERTS

Administration et gestion financière des projets ;

Soutien-conseil et technique pour l'implantation de projet pilote ou ponctuel ;

Accompagnement dans le cadre du plan d'action et des objectifs à atteindre ;

Reddition financière mensuelle et bilan financier annuel.



Pour information : Alain Desmarais, 450-436 6749 poste 102, a.desmarais@mavn.ca



Un partenaire dans l'action !



18 au 24 avril 2021 : Semaine de l'action bénévole

Le thème de l'édition 2021 de la Semaine de l'action bénévole, **La valeur de chacun, la force du nombre**, rappelle les impressionnants actes de bonté accomplis par des millions de personnes, ainsi que la magie qui opère lorsque nous travaillons tous ensemble vers un but commun. Au cours de la dernière année, nous avons vu des gens aider leur famille, leurs amis, leurs voisins et de purs étrangers; des gens se lever contre le racisme systémique; et des gens partager leurs idées sur les différentes façons de créer une société plus juste et équitable. Nous reconnaissons la valeur de la bienveillance et de la compassion témoignées à l'égard d'autrui, ainsi que le pouvoir des particuliers, des organismes et des secteurs qui unissent leurs efforts.

La force des particuliers qui travaillent ensemble peut engendrer d'importants changements. Par exemple, nous avons vu des gens coopérer dans le but d'apporter des changements législatifs liés à la conduite avec facultés affaiblies, au mariage entre personnes de même sexe et à la mort assistée. Le thème de cette année constitue une reconnaissance de notre passé, un reflet de notre présent et un clin d'œil à notre avenir. La valeur de chacun, la force du nombre était le thème de la Semaine de l'action bénévole en 2001, qui était justement l'Année internationale des bénévoles. Il reflète à merveille les efforts individuels et collectifs dont nous avons été témoins pendant la pandémie, et donne le ton à nos réflexions pour les 20 prochaines années. La valeur de chacun et la force du nombre nous permettent de nous épanouir ensemble.

#BenevolesSourcedeChangement : cela est vrai à bien des égards.
Que signifie « La valeur de chacun, la force du nombre » pour vous?

La Semaine de l'action bénévole est l'occasion idéale de célébrer, de reconnaître et de remercier les bénévoles. Elle permet également de sensibiliser la population à l'important travail accompli par des millions de bénévoles à l'échelle du Canada!

Pour consulter la trousse de campagne 2021 et vous procurer de nombreux outils pour participer à cette semaine, [cliquez ici](#)!



Un partenaire dans l'action !



Dates à retenir à l'agenda du CRDSL

Prochaine rencontre du comité logement régional : 15 avril à 9h

Prochaine rencontre des membres : AGA : 2 juin 2021 à 13h30

Liens vers les sites des partenaires nationaux

- [RQ-ACA](#)
- [TNCDC](#)
- [RQDS](#)
- [OVSS](#)
- [Collectif des partenaires en développement des communautés](#)
- [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

Liens vers les sites internet des tables locales en DS

- [CDC des Laurentides](#)
- [Regroupement des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)
- [TCCM](#)
- Table sur la pauvreté de Thérèse-de-Blainville (pas de site internet)
- [RPDS](#)
- CDSA (pas de site internet)

Liens vers les autres partenaires locaux en DS

- [CDCHL](#)
- [CDC Rivière-du-Nord](#)

Revue de presse

[Communiqué du Collectif concernant le dernier budget québécois](#)

[Collectif pour un Québec sans pauvreté, soupe au caillou 452, mars 2021](#)

[Collectif pour un Québec sans pauvreté, soupe au caillou 453, avril 2021](#)

[CSMO-ÉSAC, Infolettre du printemps](#)

[Ligue des droits et libertés, Infolettre 6 avril 2021](#)

[TCCM, Infolettre Mars 2021](#)

[Infolettre Grands projets, CISSS des Laurentides, 12 mars 2021](#)

[Info RFL, avril 2021](#)



Un partenaire dans l'action !



[Info-Logement, Février-Mars 2021](#)

[Ligue des droits et libertés, INFOLETTRE #462, 12 mars 2021](#)

[L'express du RQ-ACA, Mars 2021](#)

[RQDS, Infolettre Mars 2021](#)

[InfoPREL mars 2021](#)

Informations et coordonnées

Violaine Guerin, Coordonnatrice
Conseil régional de développement social des
Laurentides

Tél. : 450-848-7263
Courriel : info@crdsl.com
Site web : www.crdsl.com

N'oubliez pas d'aller aimer notre page Facebook pour être informé au quotidien sur les nouvelles en lien avec le développement social!

Pour toute information vous pouvez aller
consulter le site internet du CRDSL



CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DES LAURENTIDES

Si vous souhaitez diffuser de l'information dans le bulletin régional, la faire parvenir à info@crdsl.com au plus tard le 5 de chaque mois.



Un partenaire dans l'action !